

EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES

DANS LE

VEXIN FRANÇAIS

PAR

LOUIS RÉGNIER

*Membre non résidant du Comité des travaux historiques,
Conservateur des antiquités et objets d'art du département de l'Eure,
Ancien vice-président de la Société historique du Vexin*

OUVRAGE POSTHUME

DEUXIÈME SÉRIE

VALMONDOIS — NESLES — FROUVILLE — HEROUVILLE

HEDOUVILLE — JOUY-LE-COMTE — JOUY-LE-MOUTIER

MARQUEMONT — JAMBVILLE — SAINT-CYR-EN VEXIN

PORTVILLEZ — GOMMECOURT — LIMETZ — ARTHIES

TRIE-LA-VILLE — LEVEMONT — LIMAY

GISORS

IMPRIMERIE BENARD-BARDEL & FILS

PARIS, LIBRAIRIE ERNEST DUMONT, 42, RUE BARBEY-DE-JOUY.

ROUEN, LIBRAIRIE AUG. ESTRINGANT, 11, RUE JEANNE-D'ARC

PONTOISE, LIBRAIRIE ALEXANDRE SEYÈS, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

Ce volume est le premier des publications posthumes qui paraîtront au fur et à mesure de la mise au net des manuscrits de notre ami Louis Régnier et lorsque ceux-ci seront complétés par les dessins nécessaires pour donner au lecteur une idée précise des monuments, comme il le disait si bien dans sa première série des " Excursions Archéologiques dans le Vexin Français ".

L'affreux accident qui l'arrêta brutalement en plein labeur, en pleine réalisation, ne lui a pas permis de terminer son œuvre.

L'histoire de Gisors et de ses monuments, pour laquelle il avait accumulé tant de notes et de documents précieux, est restée dans la période préparatoire et l'affectueuse admiration avec laquelle nous avons entrepris la publication de ses œuvres nous incite à ne nous servir que des rédactions suffisamment étudiées et qui ne demandent qu'une simple mise au net, sans craindre de modifier l'œuvre de celui qui fut l'un des meilleurs archéologues normands de son temps.

Nous n'entreprenons ce travail qu'avec la volonté de ne pas dénaturer sa pensée, de ne pas déflorer son œuvre si justement estimée et admirée des archéologues et qui telle, qu'elle existait à sa mort, constituait déjà l'un des plus beaux ensembles que l'érudition provinciale ait produits.

Nous laisserons donc de côté, nous le répétons, les notes trop succinctes qui, pour conserver toute leur valeur, demandaient à être développées par lui-même.

Nous avons cru devoir rassembler dans ce volume ce qui concernait une même région et nous demandons l'indulgence du lecteur si quelques-unes des localités citées sont légèrement en dehors des limites du Vexin Français.

L. FORT.

NESLES-LA-VALLÉE

L'église Saint Symphorien de Nesles la Vallée est un de ces rares édifices qui nous sont parvenus presque sans remaniement ni addition et dont l'aspect est encore tel, ou à peu près, qu'au lendemain de leur achèvement.

Cette église offre, en outre, l'intéressante particularité d'avoir été construite d'un seul jet, en une période relativement courte qui peut être circonscrite approximativement entre les années 1180 et 1220. La reconstruction ainsi entreprise vers le commencement du règne de Philippe-Auguste conserve toutefois de l'édifice antérieur une belle tour latérale de style roman, à laquelle le nouveau chœur fut accolé sur l'emplacement même de l'ancien.

Par son ampleur et sa belle ordonnance, l'église de Nesles annonce que la population de la paroisse était déjà considérable à la fin du XII^e siècle et qu'elle jouissait d'une grande prospérité.

Comme il arriva de plus en plus fréquemment dans la nuit des temps, l'initiative du renouvellement de l'église vint des habitants, et les gros décimateurs (1) ne firent que suivre le mouvement avec plus ou moins d'empressement. Cela résulte de la chronologie archéologique de l'édifice lui-même.

Comme à Jouy-le-Comte, l'évêque de Beauvais nommait de plein droit à la cure (2).

Le plan général est très simple : la nef s'accompagne de bas-côtés, puis vient le chœur terminé par une abside à trois pans, et flanqué, au nord, d'un bas-côté, prolongement de celui de la nef, au sud de la tour romane, dont le rez-de-chaussée communique avec le bas-côté de la nef et s'ouvre à l'est sur une absidiole carrée. Il y a deux

(1) Les prieurs de Conflans-St-Honorine et de l'Isle-Adam, le chapelain de la Chapelle St-Jean l'Evangeliste à Nesles, le seigneur de Nesles et le chapitre de la cathédrale de Beauvais. (Archiv. de l'Oise, G. 2353. Pouillé du diocèse de Beauvais, dit *Pouillé de 1707*).

(2) L'Abbé Délette, Histoire du Diocèse de Beauvais, t. 1, p. 97.

entrées : un portail principal à l'ouest, une porte latérale au sud.

M. de Baudot a consacré, en 1867, à cette jolie église, cinq planches de relevés et trois pages de texte dans le tome premier de son recueil intitulé *Eglises de bourgs et villages*. Les relevés sont intéressants, bien qu'inexactes en d'assez nombreux points ; en outre ils ne donnent pas l'état actuel, mais l'état primitif tel que l'auteur suppose qu'il a du exister. Tels quels, ils nous éviteront d'introduire une longue description du monument. Nous nous bornerons à signaler les caractères essentiels de la construction et les dispositions originales qui recommandent l'église de Nesles à l'étude des architectes et des archéologues (1).

Voici, d'abord, quelles sont les dimensions principales de l'église à l'intérieur d'après les relevés de M. de Baudot.

| | |
|---------------------------------|--------------------|
| Longueur de la nef | 18 ^m 40 |
| — du chœur | 10 ^m 30 |
| Total | 28 ^m 70 |
| Largeur de la nef : | |
| d'axe en axe des colonnes | 6 ^m 00 |
| d'une colonne à l'autre | 5 ^m 25 |
| Largeur de l'axe des colonnes : | |
| du bas côté sud | 3 ^m 40 |
| du bas côté nord | 3 ^m 40 |
| Largeur totale | 12 ^m 80 |
| — du chœur | 5 ^m 50 |
| Hauteur de voûte | 12 ^m 15 |
| — du clocher | 32 ^m 00 |

Le *clocher*, partie la plus ancienne de l'église, retiendra d'abord notre attention.

De plan presque carré (2), son rez-de-chaussée relativement élevé, s'accompagne à l'est et à l'ouest d'une travée évidemment destinée à consolider l'édifice.

La *travée orientale*, voûtée en berceau brisé, forme une petite absidiole rectangulaire, dont l'arc d'encadrement

(1) D'autres relevés, exécutés en 1875 par M. Danjoy, ont été reproduits en héliogravure dans la publication intitulée *Archives de la Commission des Monuments historiques*, t. 1^{er}, s. d. (1900), pl. 25. Ces relevés donnent l'état actuel.

(2) Il mesure 3 m. 55 sur sa face sud et 3 m. 42 sur sa face orientale comptés intérieurement au 1^{er} étage.

et la voûte sont placés à la même hauteur que la voûte même de la tour.

La *travée occidentale* présentait sans aucun doute la même disposition avant la reconstruction de la nef. Mais, lorsqu'on eut décidé de reconstruire la nef et qu'il fut entendu que le nouveau vaisseau serait pourvu de bas-côtés, on ne put donner à ces bas-côtés la même hauteur qu'au rez-de-chaussée de la tour et une modification de la travée placée entre la tour et le nouveau bas-côté devint nécessaire pour en faire communiquer les deux parties de l'édifice sans compromettre l'équilibre du clocher.

A cet effet, le haut de l'arcade primitive fut bouché provisoirement, on peut encore le voir du dehors et une nouvelle arcade fut établie sur la partie inférieure des fûts préexistants, avec utilisation des chapiteaux originaux et addition d'un fût supplémentaire vers l'ouest; puis au niveau de cette nouvelle arcade, on établit sur la travée une voûte d'ogives en amande, portées au nord-ouest sur une colonnette, au nord-est sur une tête grimaçante, au sud-ouest et au sud-est sur deux culots simplement et différemment moulurés, de plan carré, dont la forme évasée se rencontre plus souvent dans les édifices civils et militaires que dans les édifices religieux. La clef de cette voûte fut ornée de deux têtes saillantes faisant face respectivement à l'est et à l'ouest.

Revenons à la *travée de la tour*. Elle est recouverte d'une voûte d'ogives à trois tores engagés, avec formerets toriques en tiers-point. Cette voûte dont les compartiments appareillés ne sont que faiblement inclinés, repose sur quatre groupes de colonnettes logées chacune dans un angle et dont les chapiteaux sont placés à la même hauteur que ceux de l'arcade qui s'ouvre à l'est sur l'absidiole. Ces colonnettes reposent sur des bases très peu aplaties, munies de griffes et montées sur de hauts socles, les chapiteaux sont ornés de palmettes d'acanthé, de feuilles plates, de tiges entrelacées, de motifs végétaux divers, mêlés à des têtes d'animaux monstrueux, etc...

Cette documentation ne manque pas d'une certaine élégance, mais quelques-uns des chapiteaux sont modernes et résultent des travaux de restauration exécutés vers l'année 1890 par M. Danjoy. Les tailloirs se composent d'un cavet, d'un tore, d'une arête et d'une tablette assez mince. Ceux qui portent les ogives sont posés face à la

nervure. Il en est de même des socles. A l'arc qui s'ouvre vers l'ouest et dont nous avons dit le remaniement, le tailloir date seulement de la fin du XII^e siècle et se compose d'une tablette portée sur un cavet dégagé, profil qui règne partout dans le chœur d'une église voisine, celle de Valmondois.

L'arcade en tiers point qui fait communiquer le tout avec le chœur a été refaite et peut-être élargie lors de la reconstruction de cette partie de l'église. Elle est assez semblable, avec une ouverture moindre, à celle qui s'ouvre sur le chœur dans le bas côté nord.

Les deux fenêtres en plein cintre ménagées, d'une part, au sud du rez-de-chaussée de la tour, d'autre part, au fond de l'absidiole, sont dépourvues d'ornements à l'intérieur. A l'extérieur, celle de l'est est cachée par la toiture de la sacristie, où l'on a ménagé une ouverture pour laisser pénétrer la lumière. Les planches de M. de Baudot, figurent cette fenêtre à tiers-point et toute semblable à celle des bas côtés de la nef; il y a là une et peut-être deux erreurs. La fenêtre du midi s'encadre de deux colonnettes en délit et d'un arc décoré d'un tore et d'un sourcil de têtes de clous. Les chapiteaux, revêtus de palmes d'acanthé, portent des tailloirs qui reproduisent ceux des supports intérieurs. Mais cette fenêtre a été totalement refaite par M. Danjoy, qui n'a laissé aucun témoin.

L'élévation du *clocher* donnée par M. de Baudot n'est pas exacte. Dans ce dessin, le rez-de-chaussée n'a pas sa hauteur réelle, et les proportions relatives des deux étages supérieurs ne sont pas respectées. Cette belle tour, avait déjà retenu l'attention de Viollet-le-Duc, et même provoqué son admiration (1). Le savant architecte jugeait ce clocher « remarquablement étudié dans son ensemble comme dans ses détails » il a fait remarquer « comme les corniches se marient adroitement aux têtes des contreforts d'angles, qui ne sont, dit-il, que des colonnes engagées ». Après avoir parlé de la sculpture « fine, sobre » il ajoute comme un dernier éloge : « Partout la construction est apparente et intimement liée à la décoration. »

Les baies comprennent deux rangées de claveaux, moulurées chacune d'un tore ; et il y a de plus, autour de l'arc extérieur, une archivolté de têtes de clous.

Les chapiteaux des colonnettes, toutes appareillées, sont

(1) *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*, t. III p. 345 avec une élévation sud, p. 346.

revêtus de larges feuilles plates, de palmettes d'acanthé et de feuilles nervées plus petites. Ils ont des volutes épaisses ; dans l'un on remarque des volutes plus petites retournées vers l'axe ; un seul présente des godrons. Dans ces chapiteaux, comme dans ceux du rez de chaussée, on constate l'emploi de ces petits coussinets qui soutiennent le tailloir au-dessus de la corbeille, imitation des dispositions créées par les volutes et la rosette du chapiteau corinthien. Cette limitation, comme on sait, fut souvent pratiquée dans l'Île-de-France au XII^e siècle. Les tailloirs reproduisent ceux du rez de chaussée moins l'arête placée entre le tore et la tablette. Les modillons disposés sous les arcs des deux corniches sont décorés de têtes humaines, de têtes de quadrupèdes et de moulures. Au premier étage, un grand nombre de ces modillons sont modernes. Les fleurons qui terminent les quatre clochetons carrés le sont également, aussi bien que la boule côtelée, à notre avis d'une meilleure inspiration, dont M. Danjoy a couronné la flèche.

On accédait primitivement au-dessus de la voûte du rez-de-chaussée par une vis installée dans le massif qui règne entre l'absidiole et le chœur et dont l'existence fournit la preuve que le chœur primitif occupait l'emplacement même de celui actuel. Cet escalier, recouvert d'un berceau rampant, s'ouvrait dans l'absidiole (1) ; mais la porte a été condamnée, et l'entrée supérieure est seule restée ouverte, au premier étage de la tour. On accède aujourd'hui au clocher par l'escalier du portail et par le comble de la nef.

Ce beau *clocher* semble pouvoir être attribué au second quart ou au milieu du XII^e siècle, autrement dit à la période 1130-11360.

II

Suivant M. de Baudot, l'architecte qui a construit la *nef* s'est proposé deux choses : d'abord, de diminuer autant

(1) Voir le plan de l'église par M. Danjoy, M. de Baudot, dans le sien, a omis l'escalier ; il figure le massif plein. Il donne, en outre, à l'angle sud-est de l'absidiole deux contreforts qui n'existent pas. M. Danjoy, de son côté, représente cette absidiole avec des murs d'une étroitesse invraisemblable.

qu'il est possible dans un édifice voûté le nombre des points d'appui; ensuite de ménager la hauteur. Qu'il ait eu la première de ces deux intentions, c'est très admissible, car on ne peut nier qu'il ait su la réaliser. Nous n'oserons être aussi affirmatif pour la seconde : on ne voit guère, du moins, comment l'emploi de la voûte sexpartite pouvait aider utilement l'architecte à obtenir le résultat cherché. En effet, les travées ayant un peu plus de largeur que de profondeur, la hauteur des murailles se trouvait commandée par celle des doubleaux et non par celle des formerets. L'adoption, dans ces conditions, de la voûte sexpartite, c'est-à-dire l'emploi d'une ogive supplémentaire reposant sur la pointe de chacune des grandes arcades inférieures, peut avoir répondu, de sa part, à un autre désir. Cet architecte répugnait visiblement à l'emploi des arcs-boutants, expédient très habile et très hardi, mais à ses yeux membre d'architecture franchement inesthétique. Aussi n'en met-il aucun à son église de Nesles. Il se contenta d'élever sur chacun des doubleaux des bas-côtés un demi-pignon de maçonnerie, dissimulé par la toiture en appentis. Ce demi-pignon lui parut constituer un épaulement suffisant. Mais il sentit en même temps la nécessité de soulager autant que possible les points où s'exerçaient les poussées principales, et c'est pour répartir la charge à des niveaux différents qu'il imagina la nervure supplémentaire reposant, de chaque côté, sur un pilastre encorbellé dans l'axe de l'arcade inférieure (1). Ayant épaulé des doubleaux au dehors par des contreforts assez épais reposant sur les doubleaux des bas-côtés, il plaça au droit de la nervure supplémentaire d'autres contreforts plus petits dont, à l'aide d'un arc dissimulé parallèle à chaque arcade et qui forme comme une enveloppe partielle et un doublement de la voûte inférieure, il reporta le poids sur les murs chargeant les doubleaux du bas-côté et sur ces doubleaux eux-mêmes (2). Tout se résume donc dans un système d'étrésillonnement très original. Mais ce système si ingénieux ne répondit pas à l'attente de son auteur.

Du moins devint-il nécessaire, nous ne savons à quelle

(1) C'est le système adopté pour le voûtement de la tour centrale dans la cathédrale de Laon et de Lisieux et à l'abbatiale de Braine.

(2) Nous interprétons ainsi la donnée fournie par le texte et par une des planches de M. de Baudot et dont l'examen du monument dans son état actuel ne permet pas de se rendre compte.

époque, de placer dans la nef, près de chaque doubleau, deux tirants de fer qui maintiennent l'écartement des murs et les empêchent de se déverser (1).

La hauteur fut certainement ménagée, mais elle le fut avec une aisance qui ne laisse qu'à la réflexion deviner le problème, tellement les proportions relatives des grandes arcades, du triforium et de l'étage supérieur sont harmonieusement et normalement combinées. Il en résulte qu'au dehors le clocher garde toute sa valeur.

Malgré l'absence d'arcs-boutants, la galerie du *triforium*, surmontée d'un plafond, règne sans aucune interruption. Les colonnettes qui supportent les voûtes sont en délit, avec une bague à la hauteur du sol de la galerie. Il n'y a d'exception que pour les trois fûts placés dans chacun des angles occidentaux (2). Les nervures de la voûte ne diffèrent que très peu d'épaisseur. Les doubleaux se distinguent des ogives uniquement par la substitution d'un étroit filet à l'arête qui court entre les deux tores.

Dans les *bas-côtés*, les ogives sont plus minces encore et ne se composent que d'un simple boudin; les doubleaux comprennent deux tores séparés par un méplat plus large qu'aux voûtes supérieures; il n'y a pas de formerets sauf à l'extrémité occidentale, où le formeret est simplement dessiné par un biseau. Les ogives ne possèdent pas partout des supports spéciaux. Le long des murs, on trouve au droit de chaque doubleau, soit une colonne en délit (3), soit trois fûts engagés. Cette dernière disposition n'existe qu'entre la première et la seconde travée, au nord et au sud. Là, deux des colonnettes portent les ogives; ailleurs, ce rôle est rempli par des culots semblables à celui que nous avons signalé dans l'étroite travée qui précède le

(1) M. de Baudot attribue pour partie cette nécessité d'étrésillonner la nef avec des barres de fer à la suppression des demi-pignons qui surmontaient les bas-côtés. Ces demi-pignons ont été rétablis dans ces dernières années par M. G. Ruprich-Robert. M. Enlart (*Manuel d'Archéologie française; Architecture religieuse*, 2^e éd., 1^{re} partie, 1919), signale des demi-pignons du même genre au-dessus des bas-côtés de la cathédrale de Soissons (XIII^e siècle).

(2) Malgré l'indication contraire de M. de Baudot (pl. 3). En outre, ces fûts sont accolés et non isolés comme les figure le plan de cet architecte, qui a de même inexactement dessiné ceux de l'angle nord-ouest du bas-côté nord et de l'angle sud-ouest du bas-côté sud. En ces deux endroits, les colonnettes sont engagées dans des angles rentrants, suivant la méthode romane.

(3) Et non pas engagée comme dans le plan de M. Baudot.

clocher; ailleurs encore, les ogives naissent tout simplement de la muraille, peut-être par suite de réfections postérieures. Dans les angles nord-ouest et sud-ouest des bas-côtés, l'ogive repose sur une colonnette dont le tailloir fait face à la nervure. Les petites rosaces feuillagées qui décorent les clefs du bas-côté sud ne paraissent pas toutes remonter au XIII^e siècle; celles des travées de l'ouest, par exemple, pourraient bien ne dater que du XV^e ou du XVI^e siècle. Celles du bas-côté nord nous ont paru plus authentiques.

Les fenêtres des bas-côtés, dessinées en tiers-point sont assez larges, assez courtes, et sans décoration au dedans ni au dehors. A l'extrémité occidentale du bas-côté sud, une fenêtre du même genre, dont l'arc est garni d'un trilobe, a été percée après coup, probablement au XV^e siècle. On trouve des fenêtres analogues dans la muraille latérale de ce même bas-côté, laquelle semble avoir été en partie reconstruite. La porte secondaire qui s'ouvre dans la troisième travée provient dit-on, d'une ancienne chapelle démolie qui existait dans la paroisse. Cette baie, vaguement Renaissance, n'offre, d'ailleurs, aucun intérêt; mais on l'a surmontée d'une statuette en pierre de la Sainte Vierge, joli spécimen de la sculpture du XIV^e siècle.

Le mur latéral du bas-côté nord n'a pas été aussi remanié que celui du bas-côté sud. Des témoins y attestent l'authenticité de la corniche à têtes de clous récemment rétablie par M. Ruprich Robert, comme aussi des contreforts à glacis sans coupe-larmes qu'a restaurés le même architecte. Un cordon de têtes de clous règne aussi à la base du demi-pignon à l'ouest du bas-côté sud.

A l'étage supérieur de la nef, les fenêtres et les contreforts présentent la même simplicité qu'au rez-de-chaussée. La corniche est ornée de dents de scie et de cubes qui rappellent ceux de la corniche du chœur de Valmondois, édifice contemporain.

La reconstruction de la nef semble avoir commencé à l'angle sud-est, par la modification de la petite travée voisine de la tour. C'est dans cette partie de l'église et dans les supports de l'arcade qui la fait communiquer avec le bas-côté que l'on trouve les chapiteaux les plus archaïques. Ces chapiteaux, ornés de feuilles de fougère, de feuilles enroulées en volutes ou en crochets, sont analogues à ceux du clocher et du donjon de la Villetterre; nous croyons pouvoir les dater de l'année 1180 environ. La nef et ses bas-côtés, moins la façade occidentale, furent élevés, selon

nous, dans les vingt ou trente années qui suivirent. Les profils des bases, là où elles sont authentiques, celui des tailloirs, les petits pans coupés qui abattent les angles des tailloirs au-dessus des grosses colonnes, le caractère de l'ornementation végétale des chapiteaux, — feuilles très stylisées, quelques-unes rehaussées de perles, avec, nettement reconnaissables, l'arum et le nénuphar, aux chapiteaux des grosses colonnes; la fougère, la vigne, etc., aux chapiteaux du triforium, — appartiennent incontestablement à cette période. Seule fut ajournée la décoration extérieure du mur-pignon principal de l'ouest, c'est-à-dire de la façade. Nous en parlerons plus loin.

III

Avant de parachever l'édifice de ce côté, on paraît s'être occupé du *chœur*, dont la construction dut suivre immédiatement celle de la nef. Cette partie orientale de l'église, élevée, suivant l'usage, aux frais des gros décimateurs, affecte plus de simplicité que le reste. Elle a perdu beaucoup de son intérêt lors d'une restauration entreprise il y a quelques cinquante ans par M. Vernier, architecte à Beaumont-sur-Oise, et qui a tout rajeuni. Chapiteaux et bases grattés ou renouvelés, parements et moulures râclés, absence de tout témoin de l'état ancien: tel est le bilan de ce désastreux travail, qui s'étendit jusqu'aux deux dernières travées de la nef. Là, sous prétexte de débarrasser les grosses colonnes de la peinture verte dont elles avaient été barbouillées, on alla jusqu'à diminuer sensiblement le diamètre de ces futs. Aussi la commission des monuments historiques se trouva-t-elle obligée de prononcer le déclassement de l'église, à l'exception du clocher, jusque là demeuré intact. L'église a cependant été classée de nouveau vers l'année 1910; après quoi, la travée occidentale de la nef et les murs du bas-côté nord, notamment, ont été restaurés par M. G. Ruprich-Robert avec plus de bonheur dans les résultats, sinon toujours avec toute la réserve et toute l'économie désirables. Le travail le plus utile dont on soit redevable au même architecte fut le rétablissement des demi-pignons qui épaulent la nef sous la toiture des bas-côtés.

A la décharge de M. Vernier, il faut dire que tout l'intérieur de l'église avait été couvert de plâtre et de badigeon et qu'en beaucoup d'endroits, sous cet enduit barbare, les

moultures et les chapiteaux s'étaient lentement dégradés ou détruits. Nous avons pu constater cet état de choses dans les premières travées de la nef en 1885.

Le *chœur* comprend une travée carrée, ou plutôt légèrement barlongue dans le sens est-ouest, et un sanctuaire à cinq pans égaux, les deux premiers parallèles entre eux. Une voûte sexpartite règne au-dessus de la grande travée, une voûte à six branches convergentes au-dessus du sanctuaire. Au nord de la grande travée, une arcade en tiers-point fait communiquer le chœur avec le bas-côté; une autre plus petite, au sud, s'ouvre dans la travée de base du clocher. Il n'y a pas de triforium. Seul le cordon qui dans la nef, souligne cette galerie se poursuit tout autour du chœur, annelant au passage les longues colonnettes en délit qui portent la voûte (1). Conformément au principe adopté dans la nef, la nervure supplémentaire de la voûte sexpartite est portée sur une colonnette encorbellée au niveau du cordon mouluré. Les fenêtres, semblables de forme à celles de la nef, ont toutefois plus de largeur et de longueur; elles font descendre leurs glacis jusqu'au même cordon, qui leur sert d'appui. Les nervures ont toutes même épaisseur et même profil : deux tores séparés par une arête. Les deux têtes humaines qui font saillie dans les deux angles principaux de la clef, au-dessus de la grande travée sont modernes (2). Les tailloirs ressemblent à ceux de la nef. Un gros doubleau joue le rôle d'arc triomphal et sépare le chœur de la nef; il repose de chaque côté sur un groupe de colonnettes dont une seule est appareillée. Au-dessus des tailloirs qui portent les ogives, deux colonnettes beaucoup plus minces et plus courtes servent d'appui aux formerets (3), alors que, dans la nef, les formerets toriques reposent directement sur le tailloir de la colonnette porte-voûte.

A l'extérieur du *chœur*, l'intérêt se concentre sur la corniche, dont la tablette à dents de scie n'est pas portée comme dans la nef par de simples cubes, mais par des modillons sculptés de têtes humaines, de têtes d'animaux, de moultures et de figures géométriques.

(1) M. de Baudot figure à tort ces colonnettes appareillées.

(2) L'une d'elles, celle qui regarde l'ouest, est barbue; elle reproduit, dit-on, les traits de l'architecte Viollet-le-Duc. L'autre, au visage rasé, serait le portrait du curé.

(3) Ce dispositif existe partout et non pas seulement à l'abside comme l'indique M. de Baudot.

Le bas-côté nord comprend, dans sa partie orientale, une première travée très barlongue correspondant à la travée sexpartite du chœur, et une travée terminale à peu près carrée, qui abrite un autel. Cette dernière travée, sans communication avec le sanctuaire forme ainsi une sorte d'absidiole correspondant à celle contemporaine du clocher. Deux voûtes d'ogives en amande surmontent ces travées orientales du bas-côté nord. Les ogives reposent à l'ouest sur deux têtes grotesques.

IV

La *façade* présente la même ordonnance que celle de l'église d'Auvers, et elle a fait, comme elle, l'objet d'une dernière campagne de travaux, vers l'année 1220. Le rez-de-chaussée est occupé par un portail sans trumeau, un peu plus large toutefois que celui d'Auvers, l'étage supérieur par une rose qui remplit, comme à Auvers, tout l'espace compris entre les contreforts. Comme à Auvers aussi, ces contreforts sont d'importance inégale, et celui du nord, le plus considérable, se lie à une tourelle d'escalier. L'escalier dont il s'agit se compose de degrés dont l'arête inférieure est abattue en un large biseau. On accède par là dans le comble du bas-côté nord, dans le triforium du même côté et, par une coursière ménagée au pied de la rose, sur la partie basse de la muraille, qui diminue là d'épaisseur, dans le triforium du midi. Les degrés supérieurs atteignent le niveau des voûtes hautes, mais le couronnement primitif de la tourelle manque, au-dessus d'une rangée de dents de scie. Quant au pignon de la façade, il a été refait vers le milieu du *xvi^e* siècle. Un oculus mouluré éclaire le comble, et deux clochetons ou pseudo-candélabres décorent la naissance des rampants(1).

Quatre colonnettes garnissent chacun des ébrasements du portail, comme à Auvers, mais les fûts ont été enlevés ainsi que les bases. Seuls les chapiteaux subsistent, malheureusement trop mutilés. On y voit des feuilles nervées et enroulées en crochet, sous des tailloirs de plan carré qui

(1) Un autre clocheton du même genre s'élevait au bas du demi-pignon du bas-côté sud, avant la réfection du demi-pignon par M. Ruprich-Robert. Pourquoi supprimer ce témoin des travaux du *xvi^e* siècle?

ont le même profil que tous ceux de l'église à partir de 1180 : un tore surmonté d'un cavet dégagé et d'une tablette supérieure. Particularité originale, un personnage en buste placé entre les chapiteaux les soutient de ses deux mains ; mais ce détail si curieux a été presque partout détruit, et, des personnages dont nous parlons, un seul est conservé du côté sud ; il est barbu, et sur sa tête une couronne désigne l'intention d'une effigie royale. A la voussure, six tores s'accompagnent, pour la variété, d'un rang de boutons végétaux à ombilic, tandis qu'une archivolt extérieure portée par deux bustes humains développe un rang de feuilles alternativement appliquées et recourbées, aux formes harmonieuses. Le tympan a été supprimé (1).

Le cadre de la rose ne manque pas non plus d'ampleur, avec son revêtement de tores, de dents de scie ornées, et sa bordure extérieure moulurée. La disposition de la baie et de ses compartiments a de l'élégance et de l'originalité. Elle est inspirée des roses du transept de Saint-Uved de Braine, lesquelles, plus complexes sont peut-être de caractère moins grandioses. Les douze petites arcades en plein cintre du pourtour reposent alternativement sur un cul-de-lampe et sur un meneau rayonnant auquel l'oculus central sert d'appui. Tout cela est comme habillé de palmettes ou feuilles superposées. Quant aux écoinçons, l'architecte les a meublés de trèfles en creux ou de cercles également creusés et garnis de fleurons ou d'ombilics, dont un, au moins, a la forme d'une petite tête humaine. Cette *belle rose*, que des gâcheurs de plâtre avaient dénaturée, a été convenablement restaurée par M. Ruprich Robert.

En avant du bas-côté nord et faisant saillie de toute sa profondeur sur la façade de l'église, on voit un petit bâtiment rectangulaire de trois mètres environ de profondeur sur quatre de largeur, construit en pierre de taille comme l'édifice religieux et recouvert d'une toiture à pignon aigu, et également de pierre appareillée. Deux contreforts épais sur la façade et de solides empattements aux murs latéraux laisseraient supposer qu'on avait d'abord le dessein de monter la construction à un niveau plus élevé qu'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, l'intérieur est divisé

(1) M. de Baudot l'a restitué hypothétiquement dans son relevé de la façade.

en deux étages fort bas, l'un et l'autre recouverts d'une voûte surcroisée d'ogives aux arêtes abattues, reposant sur des culots biais sans aucune décoration et même sans aucun épannelage. L'étage supérieur communique directement avec l'église par une porte voisine de celle de la tourelle d'escalier. C'est du dehors, au contraire, que l'on pénètre dans la salle inférieure, par une porte en segment de cercle, dont le linteau est composé de trois pierres, celle du milieu formant clef. La date de cet édifice est un problème embarrassant, que rien n'aide à résoudre avec sécurité, la porte intérieure ayant été refaite à une époque relativement moderne. M. Danjoy attribuait la construction au xvi^e siècle (1). On n'est pas mieux renseigné sur la destination des deux réduits. M. Daujoy tendait à voir dans cet édifice un ossuaire (2), et cette opinion a été adoptée par M. Enlart, qui attribue l'édifice au xv^e siècle (3). Il nous paraît tout au moins que les deux étages ne devaient pas avoir la même destination ; mais, quant à cette destination faute de documents et de tout élément de comparaison régional, nous sommes très empêchés de formuler un avis motivé (4).

V

Le mobilier de l'église est moderne ou sans intérêt, à part les *fonts baptismaux* et deux statues de la Vierge.

Les *fonts* appartiennent au même type que ceux de Jouy-le-Comte et sont peut-être l'œuvre du même sculpteur. La cuve, de plan circulaire, en forme de coupe, repose sur un fût cylindrique très court, avec une base de profil aplati, munie de larges griffes végétales ; le socle

(1) La très courte notice qui accompagne, page 2, les relevés de M. Danjoy au tome 1 des *Archives de la Commission des monuments historiques* est de M. Perrault-Dabot, mais elle doit avoir été rédigée sur les notes fournies par l'architecte auteur des dessins.

(2) Même notice.

(3) *Manuel d'Archéologie française*, 1, *Architecture religieuse*, 1902, p. 794, note 1.

(4) Le seul rapprochement que l'on puisse faire, le seul du moins qui se présente à l'esprit, serait avec l'édicule intérieur — armoire aux reliques, dit-on (?) — qui se voit dans le bas-côté sud de l'église de Fosses, près de Luzarches.

est carré, mais les angles en sont abattus. Comme à Jouy, le bord de la cuve est souligné d'une frise de feuilles de vigne stylisées, dans le beau style de la première moitié du XIII^e siècle. Il y a ici, de plus, une autre rangée de feuilles un peu plus grandes, et plus difficiles à identifier, qui enveloppent la coupe à la partie inférieure. Ces fonts remarquables nous ont paru bien conservés.

Outre la jolie *statuette de la Vierge* placée au-dessus de la porte latérale, l'église de Nesles possède deux curieuses statues en pierre de la Mère de Dieu qui datent comme la précédente, de la première moitié ou du milieu du XIV^e siècle. Mutilées, elles ont été réparées avec une égale maladresse. A l'attitude hanchée, on reconnaît que des deux parts, Marie portait l'Enfant assis sur le bras gauche. L'une de ces statues, la plus grande; — elle mesure 1^m80 de hauteur, — était jadis appliquée contre une muraille, peut-être au trumeau ou au tympan d'un portail; mais on ne saurait dire de quelle église importante elle faisait partie. C'est la statue aujourd'hui placée dans la petite travée qui règne entre le bas-côté sud de la nef et le bas de la tour; l'autre surmonte le trumeau qui, à l'extrémité occidentale du bas-côté nord, sépare la porte de la tourelle de celle de l'édicule dans lequel on veut voir un ossuaire.

Dans le pavage du chœur, on remarque plusieurs *dalles tumulaires*, la plupart complètement effacées. L'une d'elles, à l'entrée, sous l'arc triomphal, datait du XVI^e siècle, comme l'indiquent le portique Renaissance assez vulgaire gravé autour d'une effigie de femme et les caractères gothiques de l'épithaphe inscrite tout à l'entour. Les parties essentielles de cette épithaphe sont malheureusement illisibles, et nous n'avons pu en déchiffrer que des fragments qui n'apprennent rien : [Cy] gist honneste personne Ysabeau..... en son vivant.. priez dieu pour son ame.

Une autre dalle, en avant du degré du sanctuaire, portait une épithaphe en capitales romaines, d'une période avancée du XVIII^e siècle.

La *tour* renferme trois *cloches*, dont deux ont été ajoutées en 1896 à la plus grosse (1^m26 de diamètre), datée de 1727. Cette cloche porte les noms de Charles-César de Flahaut, seigneur de la Billarderrie en Boulonnais et de Saint-Rémy-en-l'Eau, près de Clermont en Beau-

vaisis, et celui de la marquise de Nesles, Henriette-Jeanne Rosalie de Bruc, sa belle-mère. Voici le texte de l'inscription:

✠ LAN 1727 IAY ETE BENIE (sic) PAR M^{re} M DEVAUX PRETRE
CVRE DE NELLE & NOMMEE MARIE PAR M^{re} CHARLES CÆSAR DV
(sic) FLAHANT CHEVALLIER SEIGNEVR DE LA BILARDERIE & DE ST
REMIS EN LEAV EN PARTIE MARECHAL DE CAMP DES ARMEES DV
ROY LIEVTENANT DES GARDES DV CORPS DE SA MAIESTE DANS LA
COMPAGNIE DE

NOALLES GRAND CROLX (sic) DE L ORDRE MILITAIRE DE ST LOUIS
& GOVERNEVR DE ST VENANT & PAR DAME HENRIETTE JEANNE
ROSALIE DE BRVC EPOVSE.

DE FEV M^{re} LOVIS DE CÆVRET CHEVALIER MARQVIS DE NELLE
MESTRE DE CAMP DE CAVALERIE.

Sur la panse, 1^o d'un côté :

JEAN METHADIER MARGVILLIER EN CHARGE ;

2^o De l'autre :

E DV CRAY & A BERTRAND MON FAICT.

Au dessus de l'inscription règne une frise de fleurs de lis; au dessous, une série de têtes d'anges, de la bouche desquelles sortent des guirlandes feuillagées, forme une seconde frise décorative. Il y a, en outre sur les flancs de la cloche, à mi-hauteur, d'un côté, une grande croix fleurdelisée, montée sur un emmarchement de plusieurs degrés, de l'autre, une vierge dans une niche ou du moins dans un encadrement.

* * *

A la fin du xviii^e siècle, les marquis de Nesles habitaient un *château* tout neuf qui avait été construit vers 1745 ou 1750, sur l'emplacement d'un autre créé sous Henri IV ou Louis XIII, le long de la pente, à l'est du village. Ce château du xviii^e siècle a été démoli, mais l'avant-cour du xvii^e siècle subsiste, transformée en ferme et encore flanquée de quatre pavillons. Il est vraisemblable d'attribuer la construction à Geoffroy de Cœuret, qui réunit en ses mains, à la fin du xvi^e siècle, les trois fiefs principaux existant à Nesles (1).

(1) Sur ces fiefs et les seigneurs de Nesles, voir Séré-Depoin, le « *Grand Globe* » à Nesles, dans *Seine-et-Oise Illustré*, année 1838, n^{os} des 12, 19 août, 2, 9 et 16 septembre. — Une note de 1782 rédigée en vue d'une vente du domaine, décrit ainsi le château: « Le château est bâti en forme équaire et construit tout en pierre de

L'un de ces *fiefs* avait pour chef-mois un manoir situé près de l'église et dont les bâtiments sont encore debout, séparés de l'ancien cimetière par la seule largeur de la rue. Ce manoir, depuis longtemps transformé en ferme, a conservé quelques vestiges de son ancienne splendeur.

Le logis, perpendiculaire à la rue, présente de ce côté, à l'étage de son mur-pignon, une fenêtre bouchée du commencement du *xvi^e* siècle, qui attire l'attention par sa croix de pierre, son cadre de moulures entrecroisées aux extrémités du linteau, et par le « sourcil » qui protège et encadre la partie supérieure. Le sourcil épouse la forme quadrangulaire de la baie ; et repose à ses extrémités sur deux culs-de-lampe sculptés, en haut relief, de deux anges drapés. L'ange de gauche tient un écu en forme de bouclier où l'on reconnaît fort bien, malgré les efforts du marteau révolutionnaire, le *gironné* des Cugnac, seigneurs de Nesles, de Jouy-le-Comte, d'Hédouville, etc., au *xv^e* et au *xvi^e* siècle (1). L'ange de droite a simplement les mains jointes, ce qu'explique peut-être la proximité de l'église.

Les mêmes *armoiries* figuraient, comme on peut encore s'en rendre compte, sur un écu de même forme, au-dessus de la porte de la tourelle polygonale que l'on

taille; il y a au plus 35 ans qu'il est bâti. Il contient 14 appartements de maîtres et 25 lits de domestiques. Il y a une très jolie cour, une très belle terrasse de jardin et un petit bois, un jardin légumier au-dessous de la basse-cour et un autre jardin légumier dans lequel est une pièce d'eau vive bien empoissonnée. — Une garenne de huit arpens louée avec le château. — Une très belle basse-cour avec plusieurs remises, granges, grenier et écuries pour au moins 35 chevaux. Bien bâti, en bon état. — La rivière du Sausseron, qui passe presque au pied du château fournit d'excellents poissons, tels que carpes, anguilles, truites bien saumonées. — Des prairies superbes vis-à-vis du château et arrosées par la rivière forment une espèce de jardin à l'anglois dont on pourroit, à peu de frais, tirer un parti très agréable... — Cette terre relève en partie de Mgr le Prince de Conty, en partie de M. le Président Molé, et pour la justice, de M. le Comte de Balincourt ». (Séré-Depoin, l. c., n° du 16 sept. 188, p. 300). — L'exactitude de cette description est confirmée par le petit plan au lavis dressé pendant la Révolution et qui a été recueilli au département des estampes de la Bibliothèque Nationale dans la *Topographie de la France* (arr. de Pontoise, t. II). Les deux corps de logis que formaient l'habitation regardaient respectivement le sud-ouest et le sud-est. Une vaste cour, divisée en deux par un mur de terrasse avec escaliers, les séparait de la ferme, dont les deux rangées de bâtiments parallèles existent encore.

(1) De Cugnac: *Gironné d'argent et de gueules, de huit pièces.*

voit à la façade du logis regardant le midi. Cette porte, en ellipse aplatie, est surmontée d'une accolade simplement moulurée avec un petit fleuron terminal et deux supports en cul-de-lampe dont les sculptures ont été détruites. Par l'escalier de la tourelle, on accède à la pièce qui occupe l'extrémité orientale du logis et que contribuait jadis à éclairer la jolie fenêtre encore visible du dehors. Cette pièce possédait une immense cheminée adossée au mur du nord et dont les pieds-droits largement moulurés subsistent seuls, avec les extrémités du manteau. Deux personnages debout, sculptés en demi-relief dans ces parties latérales de la cheminée, font regretter la destruction du reste. L'un deux seulement, d'ailleurs, nous a été à peu

près conservé : sa tunique à jupe évasée, sa toque crénelée; les longs cheveux qui lui encadrent le visage annoncent que cette figure fut sculptée sous le règne de Louis XII, et ainsi, c'est à Antoine de Cugnac, seigneur de Nesles de 1484 à 1526, chambellan et premier maître d'hôtel de ce souverain, qu'il faut attribuer la construction de la cheminée et, sans nul doute, de toute la partie du manoir où elle se trouve (1)

Au milieu de la cour s'élève un curieux *colombier* cylindrique en moellon et pierre de taille, dont Viollet le Duc a donné la description et l'image dans son *Dictionnaire d'architecture* (2). Le savant architecte en attribue la construc-

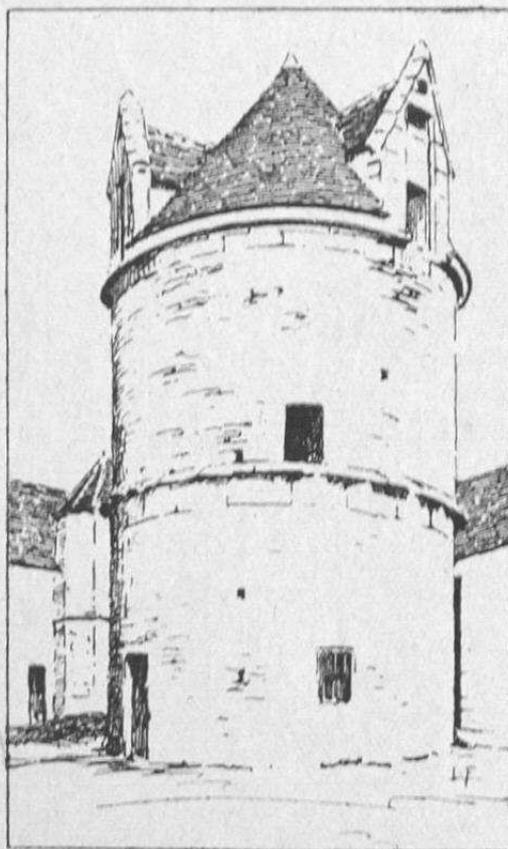


Fig. 3

Le pigeonnier de la ferme

(1) Pierre de Cugnac, frère d'Antoine, mourut en 1484. Antoine mourut en 1526. La généalogie de cette famille se trouve dans *Saint-Allais* t. XVII 1820 (voir p. 226-231).

(2) T. III, p. 487-488. Les figures sont au nombre de trois; une élévation extérieure, une coupe et la vue d'une des lucarnes.

tion à la fin du XIV^e siècle; mais peut-être est-il un peu plus jeune. (*fig 3.*)

Une *cave* dont la baie d'aération se voit dans le mur extérieur d'un bâtiment que longe la rue, près du logis, se poursuit sous le sol même de la voie publique, ce qui n'avait aucun inconvénient alors que les moyens de transport ne permettaient de véhiculer que les charges légères. On veut dans le pays qu'un souterrain ait jadis réuni cette cave à l'église; mais le souterrain dont il s'agit, aujourd'hui bouché, n'était sans doute qu'un prolongement de la cave principale avec des dimensions plus petites, comme cela se pratiquait souvent au Moyen Age.

Il ne reste rien de la *chapelle Saint-Jean* qui existait jadis au manoir seigneurial de Nesles et dont l'un des frères d'Antoine de Cugnac, Louis, était titulaire en 1489 (1).

Il existe encore sur le territoire de Nesles plusieurs de ces *croix* épaisses, basses et trapues, aux bras souvent



Fig. 4

La Croix Verte

élargis comme ceux de la croix de Malte, qui sont généralement considérées comme appartenant à la période romane. Deux d'entr'elles se voient dans la partie orientale du territoire, le long d'un ancien chemin conduisant de Nesle à l'Isle-Adam. La plus rapprochée de Nesles, dite *Croix verte*, (*fig. 4*) porte quelques ornements grossiers et surtout deux lignes de carrés ménagés en creux qui se croisent suivant les deux axes du monument. Sur la croix, à la face antérieure, ces trous sont formés par le croisement de deux moulures saillantes qui montent en s'entrelaçant régulièrement, de manière à dessiner une suite de petits losanges aplatis. Un gros tore occupe chaque angle du fût carré. Aux faces latérales de

(1) Saint-Allais, l. c.

ce même fût, on voit entre les deux tores une série de fleurettes quadrilobées en relief, ornementation qui se poursuit sur la tranche des bras de la croix, à leur extrémité.

Cette *croix* a été classée parmi les monuments historiques sous le nom de *Croix de la Côte de l'Etang*. Une autre, sans ornements, s'appelle la *Croix des Friches*.

* * *

La *Chapelle Saint-Jean l'Évangéliste* de Nesles, dont le titulaire jouissait d'une partie des grosses dîmes de la paroisse semble avoir été fondée dans l'église paroissiale et non dans un édifice distinct. Elle était, comme la cure, à la présentation de l'Évêque de Beauvais (1).

